



Décisions de la Fédération concernant l'activité pongiste

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et de son évolution, la Fédération Française de Tennis de Table a acté plusieurs décisions **ce 25 septembre 2020** concernant l'activité pongiste sur le territoire national.

Suite aux nouvelles dispositions sanitaires dans de nombreuses villes et/ou départements, dont notamment la fermeture de gymnases et salles de sport à compter de ce samedi 26 septembre 2020.

Il est décidé :

- **de reporter de la deuxième journée du championnat par équipes** à une date ultérieure pour tous les échelons (national, régional, départemental).
Le championnat reprendra, si les conditions le permettent, lors de la 3^e journée pour tous les échelons afin que la gestion du championnat demeure cohérente (montées et descentes).
- **de conseiller de jouer**, dans la mesure du possible, **la première journée ce week-end** pour les championnats par équipes départementaux ou régionaux qui n'auraient pas débuté.
- **d'annuler le premier tour du Critérium fédéral** pour toutes les divisions.

Ces décisions sont prises en fonction des éléments portés à la connaissance de la Fédération à date et pourront être revues en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Prenez soin de vous et de nos licenciés.

Jean-Luc GUILLOT

Président de la Commission Sportive Fédérale